Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TRIANANCE 6 ANS N°15

Code ISIN : (C) FR00140020Q5

Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) soumis au droit français

Ce FCP est géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement — Non garanti en capital

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Fonds à formule

La formule du FCP TRIANANCE 6 ANS N°15 est construite pour une durée de 6 ans maximum à compter du 26 août 2021. Cette formule est susceptible d'être remboursée en année 2, 4 ou 6, à des dates prédéfinies, en fonction de l'évolution de l'Euro Stoxx 50 (dividendes non réinvestis), indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone euro ("l'Indice").

En année 2, 4 ou 6, si la performance[1] de l'Euro Stoxx 50 par rapport à sa Valeur Initiale[1], est positive ou nulle, alors la formule est remboursée (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)[2] augmentée d'un gain fixe[3] de 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées[4],

Sinon, si en année 6, la performance[1] de l'Euro Stoxx 50 par rapport à sa Valeur Initiale[1] est négative :

La Valeur Liquidative Finale est alors égale à :

o si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40% à l'issue des 6 ans par rapport à sa Valeur Initiale[1], la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)[2] diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50, qui sera alors d'au moins 40% ;

o si l'Euro Stoxx 50 a baissé de moins de 40% à l'issue des 6 ans par rapport à sa Valeur Initiale[1], la Valeur Liquidative de Référence (hors frais d'entrée)[2].

Avantages de la formule	Inconvénients de la formule
• Si, à une date anniversaire à 2, 4 ou 6 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50 par rapport à sa Valeur Initiale[1] est positive ou nulle, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe[3] de 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées[4]. • Sinon, dans le cas où la formule n'a pas été réalisée par anticipation et où la performance à 6 ans[1] de l'Euro Stoxx 50 est négative, mais où celui-ci n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à sa Valeur Initiale[1], l'investisseur bénéficie le 26 août 2027 de la Valeur Liquidative de Référence[2].	• Le capital n'est pas garanti. • L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule qui peut être de 2, 4 ou 6 ans, selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale[1]. • Le gain fixe est limité à 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées[4], l'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Euro Stoxx 50, en raison du mécanisme de plafonnement des gains. • Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40% à 6 ans par rapport à sa Valeur Initiale[1], la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative de Référence[2] diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50 ; le porteur subit alors une perte en capital qui sera alors d'au moins 40%. • L'Euro Stoxx 50 étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

[1] définition précise au paragraphe « *Description de la formule* » du Prospectus du fonds.

[2] la Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie entre le 5 mai 2021 et le 26 août 2021 inclus.

[3] appliqué à la Valeur Liquidative de Référence.

[4] soit un rendement annuel de 4,41% à 2 ans, 4,22% à 4 ans et 4,06% à 6 ans. Pour plus de précisions sur la formule et l'indice Euro Stoxx 50, veuillez-vous reporter au Prospectus du fonds.

TRIANANCE 6 ANS N°15 est éligible au PEA et à un support d'un contrat d'assurance vie en unité de compte.

Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

La devise de référence est l'euro (EUR).

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

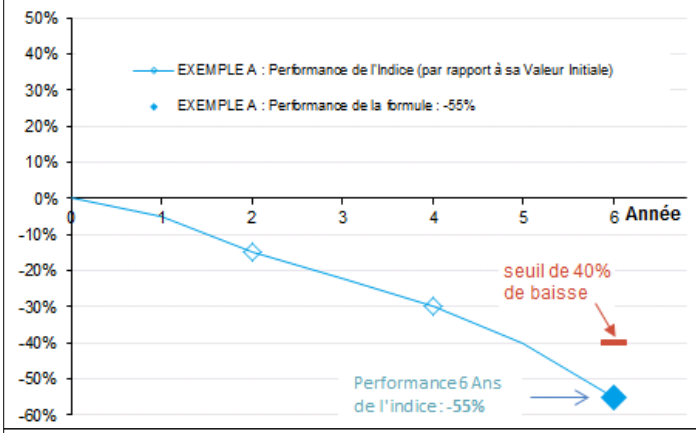
Recommandation : En investissant dans **TRIANANCE 6 ANS N°15**, votre horizon de placement est de 6 ans. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule (25 août 2023, 26 août 2025, 26 août 2027) selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50. Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque. Ce fonds à formule est un fonds de gestion passive investissant dans des instruments financiers à terme (produits dérivés), qui n'applique pas la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et n'intègre donc pas des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement.

ILLUSTRATIONS DE LA FORMULE

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

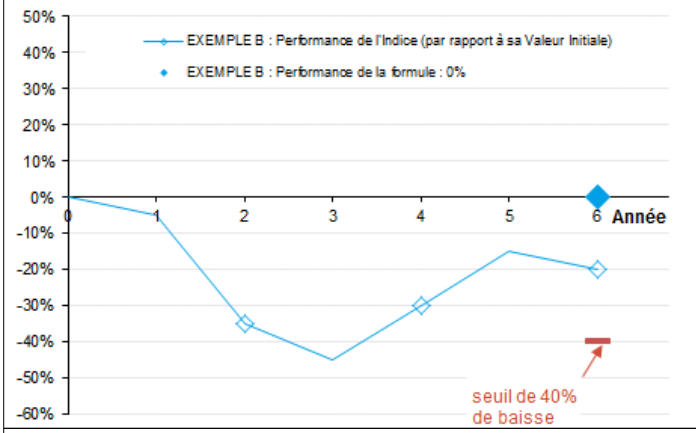
Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.



scénario défavorable :

Exemple A : Les performances à 2 ans et 4 ans de l'Euro Stoxx 50 sont négatives, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. A 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 40%. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice.

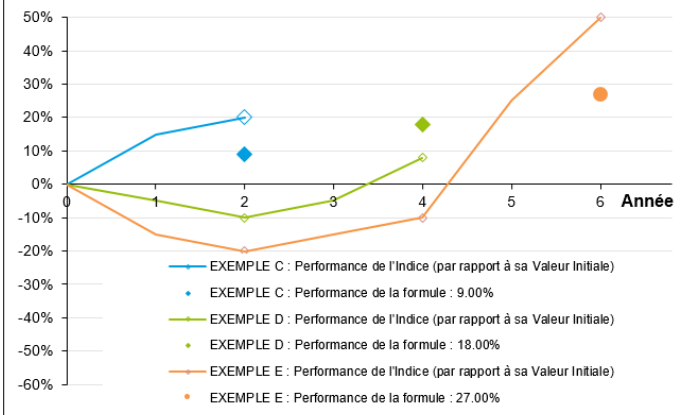
La Valeur Liquidative Finale, pour une Valeur Liquidative de Référence de 100 €, serait dans cet exemple de 45 €, soit une perte de 55 € et un rendement annuel de -12,46%[7].



scénario médian :

Exemple B : Les performances à 2 ans et 4 ans de l'Euro Stoxx 50 sont négatives, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. La performance à 6 ans de l'Euro Stoxx 50 est négative mais ce dernier n'a pas baissé de plus de 40% à l'issue des 6 ans. La formule permet à l'investisseur de bénéficier d'une protection du capital (hors frais d'entrée) alors que la performance de l'Euro Stoxx 50 à 6 ans est négative.

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 100 €[8], soit un rendement annuel de 0%[7].



scénario favorable :

Exemple C - 2 ans : La performance à 2 ans de l'Euro Stoxx 50 est positive. La durée de la formule est donc de 2 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 9% alors que l'indice a progressé de 20%, il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains.

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 109 €[8], soit un rendement annuel de 4,41%[5].

Exemple D - 4 ans : La performance à 2 ans de l'Euro Stoxx 50 est négative et la performance à 4 ans de l'Euro Stoxx 50 est positive. La durée de la formule est donc de 4 ans. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 18%. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 118 €[8], soit un rendement annuel de 4,22%[6].

Exemple E – 6 ans : Les performances à 2 ans et 4 ans de l'Euro Stoxx 50 sont négatives, la durée de la formule est donc de 6 ans. La performance à 6 ans de l'indice est positive. L'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 27% alors que l'indice a progressé de 50%, il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains.

La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 127 €[8], soit un rendement annuel de 4,06%[7].

[5] sur la période du 26 août 2021 au 25 août 2023
[6] sur la période du 26 août 2021 au 26 août 2025
[7] sur la période du 26 août 2021 au 26 août 2027
[8] pour une Valeur Liquidative de Référence de 100 €

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Le Fonds a un niveau de risque de 4, caractéristique d'un fonds à formule exposé dans certains scénarios à l'intégralité du risque de baisse des actions composant l'indice.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	- A l'échéance : néant - Entre le 5 mai inclus et le 26 août 2021 inclus : néant - 1% acquis au fonds aux autres dates.
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,75%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des **frais courants** peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- Les commissions de surperformance
- Les frais de transaction, ou frais d'intermédiation non maîtrisés par la société de gestion, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

* Le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **« frais et commission »** du Prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Le dernier Prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site www.ca-sicavetfcp.fr.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds.

Le fonds n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 21 avril 2021.